Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 063-216300327-20260929-CC2026_09_16-DE

DEPARTEMENT DU
PUY DE DOME

ARRONDISSEMENT DE
CLERMONT-FERRAND

VILLE DE BEAUMONT
Puy-de-Dôme

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2026
N° 2026.09.16

Conseillers en exercice	**33**
Présents	**30**
Absents représentés	**3**
Absents non représentés	**0**

L'an deux mille vingt six, le vingt neuf septembre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de **BEAUMONT** s'est réuni en **séance ordinaire** à la Mairie, après convocation légale du mercredi 23 septembre 2026, sous la présidence de M. Jean-François VIGUÈS, Maire.

Étaient présents :

Jean-François VIGUES, Nadine DAMBRUN, Aurelien BAZIN, Marie-Caroline LASSERRE, Etienne DUBOISSET, Sandra GARDETTE, Jean-Claude VIRIOT, Christine LECHEVALLIER, Pascal BRASSIER, Francis CHATELLIN, Bruno FRENETTE, Isabelle BRAZZALOTTO, Valerie BERTHEOL, Cristina MESLET, Christelle DA SILVA SOARES , Véronique SARRAZIN BOULEAU , Elise RODIER, Valentin GOULEFER, Vivien GOURBEYRE, Lucie-Lou LEGRAND, Tilio THOMAS, François ULRICH, Dominique MOLLE, Olivier DEVISE, Robin AUBAILLY, Amélie COLLAS, Farah SAFI MODOLO, Alain DUMEIL, Sylvie POMARES, Myriam BRESSON

Absents représentés :
Christian DURANTIN représenté par Christine LECHEVALLIER
Nicolas ROLLY représenté par Jean-François VIGUES
Elvira SOUSA représentée par Etienne DUBOISSET

Sandra GARDETTE a été nommée secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 063-216300327-20260929-CC2026_09_16-DE

RÉGLEMENTATION DES BOISEMENTS – RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE D'AMÉNAGEMENT FONCIER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la lettre de M. le Président du Conseil départemental en date du 16 juin 2026 invitant la commune à procéder à l'élection de ses représentants au sein de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier ;

Vu l'appel à candidature effectuée du 24/08/2026 au 07/09/2026 concernant les propriétaires de biens fonciers non bâtis ;

Vu le bilan de l'appel à candidature ;

Vu la candidature unique de Madame Pomares,

Vu la liste des propriétaires forestiers éligibles fournie par le Département du Puy-De-Dôme ;

Vu l'avis favorable de la commission « Cadre de vie et développement durable » en date du 14/09/2026 ;

Considérant qu'il est nécessaire d'élire deux propriétaires de biens fonciers non bâtis et un suppléant ;

Considérant que deux propriétaires forestiers sur la commune doivent être désignés ainsi que deux suppléants parmi une liste fournie par le Département du Puy-de-Dôme ;

Considérant qu'un membre du Conseil municipal doit être désigné ;

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité par **33 V**oix Pour décide :

- **D'ÉLIRE** Madame Pomares en qualité de propriétaire de biens fonciers non bâtis titulaires au sein de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier.
- **DESIGNE** Mme Fabre et M. Mayet en qualité de propriétaires forestiers titulaires, ainsi que Mme Papon et Madame Bogros en qualité de propriétaires forestiers suppléants.
- **DESIGNE** Mme Rodier en qualité de Conseillère municipale.
- **D'AUTORISER** M. le Maire à transmettre la présente délibération au Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, à la Préfecture ainsi qu'à Clermont Auvergne Métropole, et à signer tout document relatif à cette procédure.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 063-216300327-20260929-CC2026_09_16-DE

LE MAIRE
Jean-François VIGUÈS

Signé électroniquement par : Jean-François VIGUÈS
Date de signature : 05/10/2026
Qualité : Maire de Beaumont

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 063-216300327-20260929-CC2026_09_16-DE

APPEL A CANDIDATURE

Dossier d'appel à candidature

Le dossier d'appel à candidature comprenait :

- Une note de présentation
- Cartographie

Date de l'appel à candidature

Du 24/08/2026 au 07/09/2026.

Moyens de communication

- Page dédiée sur le site internet de la commune, rubrique « actualités » ;
- Réseau social de la commune ;

Moyens d'expression

- Adresse mail dédié ;

Bilan de l'appel à candidature

- Site internet de la commune, **66** vues;
- Réseau social de la commune, **209** « Interactions: likes, partages, commentaires » ;

Candidature

- 1 candidature sur boîte mail dédiée

Conclusion

Seul une candidature a été reçue dans le délai imparti, il s'agit de Madame Pomares Sylvie, propriétaire d'un bien foncier non bâti.

Conformément à l'article L. 121-3 du Code rural et de la pêche maritime, la candidature est considérée comme recevable.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 063-216300327-20260929-CC2026_09_16-DE

CANDIDATURE

- 1 sur la boîte mail dédiée

De : sylvie.2040@sfr.fr <sylvie.2040@sfr.fr>
Envoyé : dimanche 23 août 2026 16:34
À : service Tech <service.Tech@beaumont63.fr>
Objet : commission de gestion forestière

Bonjour,

Je postule pour la commission de gestion forestière du territoire de Clermont Auvergne Métropole. Le sujet d'actualité m'intéresse vivement. Je suis propriétaire à l'adresse mentionnée.

Vous pouvez me contacter par retour de mail ou au 06 84 86 35 42.

Bien sincèrement.

Sylvie POMARES
3 Rue de Matussat
63110 BEAUMONT

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 063-216300327-20260929-CC2026_09_16-DE

PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

Pôle Infrastructures, Aménagement et Accompagnement des Territoires

Direction Agriculture, Sylviculture et Alimentation

Affaire suivie par Cyril COMPTE
Service Alimentation et Valorisation
☎ 04.73.42.02.64
✉ cyril.compte@puy-de-dome.fr

MAIRE DE BEAUMONT
MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS VIGUES

BP 122
63110 BEAUMONT

Clermont-Ferrand, le 16 JUIN 2026

Objet : Réglementation des boisements – Renouvellement de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier CIAF
Pièce jointe : Procédure renouvellement de CIAF – Note explicative

Monsieur le Maire,

À la suite des élections municipales, et afin de poursuivre dans les meilleurs délais la révision de la réglementation des boisements sur votre commune, il y a lieu de renouveler les membres de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier, conformément aux dispositions de l'article L. 121-6 du Code rural et de la pêche maritime.

Dans ce cadre, je vous demande de bien vouloir réunir votre Conseil municipal afin de :

- procéder à l'élection de deux propriétaires de biens fonciers non bâtis sur la commune ainsi qu'un suppléant ;
- désigner deux propriétaires forestiers sur la commune ainsi que deux suppléants.

Concernant les propriétaires de biens fonciers, il est nécessaire de faire un appel à candidatures, par affichage pendant 15 jours en mairie, avant de procéder à ces élections et désignations.

En tant que Maire, vous êtes membres de droit de cette commission. Si vous ne souhaitez pas y siéger, vous voudrez bien désigner un conseiller municipal supplémentaire pour vous représenter.

Vous trouverez en pièce jointe une notice explicative vous indiquant les démarches à suivre afin de désigner et d'élire des membres siégeant à la commission. Il est à souligner que les membres précédemment désignés peuvent être reconduits. Afin d'éviter qu'un même membre ne soit désigné deux fois, la liste des membres proposés par la Chambre d'agriculture est indiquée dans la note en pièce jointe ainsi que la liste des membres à renouveler par le Conseil municipal.

Vous disposez d'un délai de trois mois pour nous transmettre la délibération indiquant les noms et adresses des membres désignés.

Le service **Alimentation et Valorisation** reste à votre disposition pour vous apporter les précisions que vous souhaiteriez.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du Conseil départemental

Lionel CHAUVIN

HAUT LIEU TECTONIQUE
CHAÎNE des PUYS
FAILLE de LIMAGNE
unesco
Site du patrimoine mondial

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 063-216300327-20260929-CC2026_09_16-DE

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 063-216300327-20260929-CC2026_09_16-DE

PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

Pôle Infrastructures, Aménagement et Accompagnement des Territoires
---
Direction Agriculture, Sylviculture et Alimentation

Service Alimentation et Valorisation

Affaire suivie par : Cyril COMPTE
☎ : 04.73.42.02.64
✉ : cyril.compte@puy-de-dome.fr

Note Explicative :

Réglementation des boisements – Renouvellement de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les membres de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier à renouveler pour votre commune (en italique dans le tableau) par désignation ou par élection. Vous trouverez également les nouveaux membres désignés par la Chambre d'Agriculture du Puy de Dôme (en gras).

Commune de BEAUMONT				
Maire ou son représentant	Titulaire			
Propriétaires de biens fonciers élus par le Conseil municipal	Titulaire	*Monsieur*	*Hervé*	*GRANDJEAN*
	Titulaire	*Madame*	*Catherine*	*VALLI*
	Suppléant	*Monsieur*	*Christophe*	*DUMAS*
Propriétaires forestiers désignés par le Conseil municipal	Titulaire	*Monsieur*	*Michel*	*CHEBANCE*
	Titulaire	*Madame*	*Marie-Annick*	*FRESSY*
	Suppléant	*Monsieur*	*Gérard*	*TASZAK*
	Suppléant	*Monsieur*	*Christophe*	*SAVARY*
Exploitants proposés par la Chambre d'agriculture	Titulaire	**Monsieur**	**Nicolas**	**ROUCHON**
	Titulaire	**Monsieur**	**Philippe**	**BLANC**
	Suppléant	**Madame**	**Marie-Thérèse**	**DURAND**
Propriétaires forestiers proposés par la Chambre d'agriculture sur proposition du CRPF	Titulaire	**Monsieur**	**François**	**CLERMONT**
	Titulaire	**Madame**	**Marie**	**RIMAIZE**
	Suppléant	**Monsieur**	**Yvan**	**FADEL**
	Suppléant	**Madame**	**Annie**	**CALDART**

En application de l'article L.121-4 du Code rural et de la pêche maritime, la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF) comprend :

- Le Président et son suppléant, Commissaires Enquêteurs désignés par le Tribunal Judiciaire ;
- **Le Maire de chaque commune ou l'un des conseillers municipaux désigné par lui ;**

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 063-216300327-20260929-CC2026_09_16-DE

- Deux exploitants, propriétaires ou preneurs exerçant sur le territoire de la commune ou, à défaut, sur le territoire d'une commune limitrophe ainsi qu'un suppléant, désignés par la Chambre d'agriculture pour chaque commune ;
- **Deux propriétaires de biens fonciers non bâtis dans la commune ainsi qu'un suppléant, élus par chaque Conseil municipal ;**
- **Deux propriétaires forestiers de la commune ainsi que deux suppléants désignés par chaque Conseil municipal ;**
- Deux propriétaires forestiers de la commune ainsi que deux suppléants désignés par la Chambre d'agriculture sur proposition du CRPF pour chaque commune ;
- Un représentant titulaire et un suppléant du Président du Conseil départemental (*En général il s'agit du Conseiller départemental du canton concerné*) ;
- Un représentant du parc si la commune est située dans un Parc Naturel Régional ;
- Un délégué du directeur départemental des finances publiques ;
- Deux fonctionnaires titulaires désignés par le Président du Conseil départemental ;
- Trois personnes qualifiées en matière de faune, de flore et de protection de la nature et des paysages, désignées par le Président du Conseil départemental ;
- Un représentant de l'Office National des Forêts.

Une même personne ne peut pas être désignée deux fois.

1. Désignation du Conseiller municipal par le Maire

Le Maire est membre de droit de la CIAF.

Cependant si le Maire ne souhaite pas participer à la CIAF, il doit désigner un Conseiller municipal qui siègera à sa place.

Si le **Maire est également Conseiller départemental,** il peut choisir de représenter sa commune ou le Président du Conseil départemental. S'il choisit de représenter le Conseil départemental, il devra alors désigner un Conseiller municipal pour le remplacer.

2. Election des propriétaires par le Conseil municipal

Concernant les propriétaires de biens fonciers non bâtis élus par le Conseil municipal, vous veillerez à ne pas proposer les personnes déjà désignés par la Chambre d'agriculture.

Cette élection des propriétaires doit être précédée d'une publicité réalisée par vos soins afin d'inviter les candidats à se faire connaître, quinze jours au moins avant la date de l'élection, par affichage en mairie et/ou par voie d'insertion dans un journal publié dans le département. La date de l'élection sera indiquée. Il devra être précisé que les candidatures pourront être reçues jusqu'à cette date. Je vous précise que si vous choisissez de faire paraître cet avis dans le journal la Montagne, cette publication vous sera facturée au même titre qu'une annonce classée.

Les conseillers municipaux propriétaires de biens fonciers peuvent être candidats. Leurs candidatures pourront être déposées au plus tard au début de la séance du Conseil municipal.

L'élection a lieu au scrutin uninominal dans les conditions fixées par le Code général des collectivités territoriales (articles L.2121-21 et suivants), c'est-à-dire au scrutin secret, à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour. A égalité de voix, l'élection est acquise aux plus âgés. Les premiers élus sont désignés en qualité de titulaires, le suivant en qualité de suppléant.

3. Désignation des propriétaires forestiers.

Le Conseil municipal doit procéder à la désignation de deux propriétaires forestiers de la commune ainsi que deux suppléants. Vous veillerez à ne pas proposer les personnes déjà désignées par la Chambre d'agriculture sur proposition du CRPF.

Vous trouverez, ci-joint, à toutes fins utiles :

- Un modèle d'avis à insérer dans un journal local ou pour affichage en mairie ;
- Un modèle de délibération du Conseil municipal.

Lorsque vous nous transmettrez la délibération du Conseil municipal, nous vous remercions de nous préciser les adresses des personnes pour les convocations.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 063-216300327-20260929-CC2026_09_16-DE

Modèle d'avis à afficher en mairie

Commune de BEAUMONT

Avis concernant la révision de la réglementation des boisements

Appel à candidatures

En vue de procéder à la révision de la réglementation des boisements sur les communes de Beaumont, Blanzat, Cébazat, Le Cendre, Ceyrat, Chamalières, Châteaugay, Clermont-Ferrand, Cournon d'Auvergne, Durtol, Gerzat, Lempdes, Nohanent, Orcines, Pérignat-lès-Sarlève, Pont-du-Château, Romagnat et Royat une Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier sera constituée en application de l'article L.121-4 du Code rural et de la pêche maritime.

Elle comprend trois propriétaires, exploitants ou non, possédant des biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune, dont deux titulaires et un suppléant, élus par le Conseil municipal.

Les membres des commissions doivent jouir de leurs droits civils, avoir atteint leur majorité et, sous réserve des conventions internationales, être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne.

Les propriétaires intéressés sont invités à déposer leur candidature en mairie avant le …… à ……heures

Le Maire de (*commune*)
Signé : *(prénom, nom)*

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 063-216300327-20260929-CC2026_09_16-DE

Délibération du conseil municipal élisant les propriétaires et désignant les propriétaires forestiers

Objet : Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier

- Election par le conseil municipal de deux propriétaires titulaires et d'un propriétaire suppléant ;
- Désignation de deux propriétaires forestiers titulaires et de deux propriétaires forestiers suppléants.

L'an (*année*), le *(jour, mois)* à ** heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. (*Mme*) (*prénom, nom*)

Etaient présents (*liste*) formant la majorité des membres en exercice
Etaient absents (*liste*)
M. (*Mme*) (*prénom, nom*) a été élu(e) secrétaire

M. (*Mme*) le maire fait connaître que par lettre du (*date*), M. le Président du Conseil départemental l'a invité à faire procéder par le conseil municipal à l'élection des propriétaires, appelés à siéger au sein de la commission intercommunale d'aménagement foncier.

L'avis invitant les candidats à se faire connaître a été affiché en mairie, le (*date*), soit plus de quinze jours avant ce jour et (*ou*) a été inséré dans le journal (*nom du journal local*) du (*date*).

Se sont portés candidats, les propriétaires ci-après : MM. *(Mmes)* (*liste*) qui sont de nationalité française ou assimilés d'après les conventions internationales, jouissent de leurs droits civiques, ont atteint l'âge de la majorité et possèdent des biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune.

Se portent en outre candidats, en séance, les conseillers municipaux ci-après : MM. *(Mmes)* (*liste*), qui remplissent les conditions d'éligibilité ci-dessus rappelées.

La liste des candidats est donc ainsi arrêtée : MM. *(Mmes)* (*liste*). Il est alors procédé à l'élection, à bulletins secrets, dans les conditions fixées par l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

Le nombre de votants étant de (*nombre*), la majorité requise est de (*nombre*) voix.

Ont obtenu au premier tour :

M. (*Mme*) (*prénom, nom*)	(*nombre*) voix
M. (*Mme*) (*prénom, nom*)	(*nombre*) voix
etc..	

Ont obtenu au second tour (*si nécessaire*) :

M. (*Mme*) (*prénom, nom*)	(*nombre*) voix
etc..	

Ont obtenu au troisième tour (*si nécessaire*) :

M. (*Mme*) (*prénom, nom*)	(*nombre*) voix
etc..	

Compte tenu des voix recueillies par chacun d'entre eux, au cours des tours successifs, MM. *(Mmes)* (*deux noms*) sont élus membres titulaires et M. *(Mme)* (un *nom)* est élu(e) membre suppléant.

Il appartient également au conseil municipal de désigner deux propriétaires forestiers titulaires et deux propriétaires forestiers suppléants pour siéger à la commission en application de l'article L.121-5°. Après en avoir délibéré, le conseil désigne MM. (*Mmes*) (*deux noms*) comme propriétaires forestiers titulaires et MM. (*Mmes*) (*deux noms*) comme propriétaires forestiers suppléants.

Si besoin préciser le Conseiller municipal désigné par le Maire pour siéger à la CIAF à sa place.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 063-216300327-20260929-CC2026_09_16-DE

DOSSIER APPEL A CANDIDATURE

- **NOTE DE PRESENTATION – SITE WEB**

APPEL À CANDIDATURE POUR INTÉGRER LA COMMISSION INTER-COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT FONCIER

Le Département du Puy-de-Dôme a engagé l'élaboration d'une règlementation des boisements sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole. Les propriétaires fonciers beaumontois peuvent intégrer la commission chargée de plancher sur le sujet.



Ce document définit des règles de plantation, de replantation ou de semis d'essences forestières sur le territoire d'une commune ou d'un territoire intercommunal en dehors des parcelles bâties. Trois types de périmètres (et leurs sous-péri-mètres) de réglementation sont délimités : un périmètre à boisement interdit, un périmètre à boisement réglementé et un périmètre à boisement libre. Les plantations d'arbres fruitiers, d'arbres isolés et de haies ne sont pas concernées, tout comme les parcs et jardins attenants à une habitation. Les objectifs de la réglementation des boisements sont multiples : maintien des terres pour l'agriculture, préservation des paysages, protection des milieux naturels, protection de la ressource en eau et prévention des risques naturels.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 063-216300327-20260929-CC2026_09_16-DE

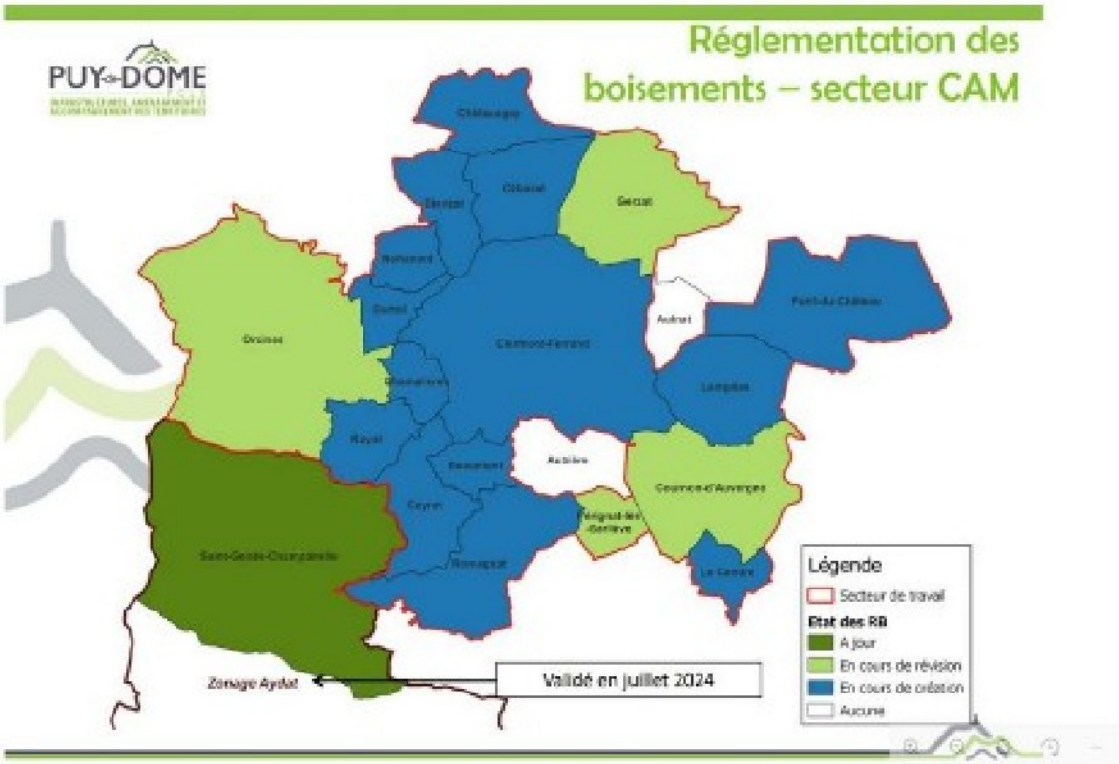

La réglementation des boisements est donc mise en place par le Conseil Départemental sur proposition de la commission intercommunale d'aménagement foncier (CIAF). Afin de constituer cette commission, un appel à candidature est lancé par l'ensemble des communes afin que les propriétaires de biens fonciers non bâtis qui le souhaitent puissent candidater pour devenir membre de la commission et ainsi participer aux travaux d'élaboration de cette réglementation.

À Beaumont, deux places sont à pourvoir, ainsi qu'une place de suppléant.

Les propriétaires de la commune intéressés sont appelés à déposer leur candidature en mairie de Beaumont entre le 24 août et le 7 septembre. Lors de la réunion du Conseil municipal du 29 septembre, une délibération spécifique entérinera ces candidatures.

Renseignements : service.tech@beaumont63.fr

Vendredi 24 juillet 2026

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 063-216300327-20260929-CC2026_09_16-DE

Galerie

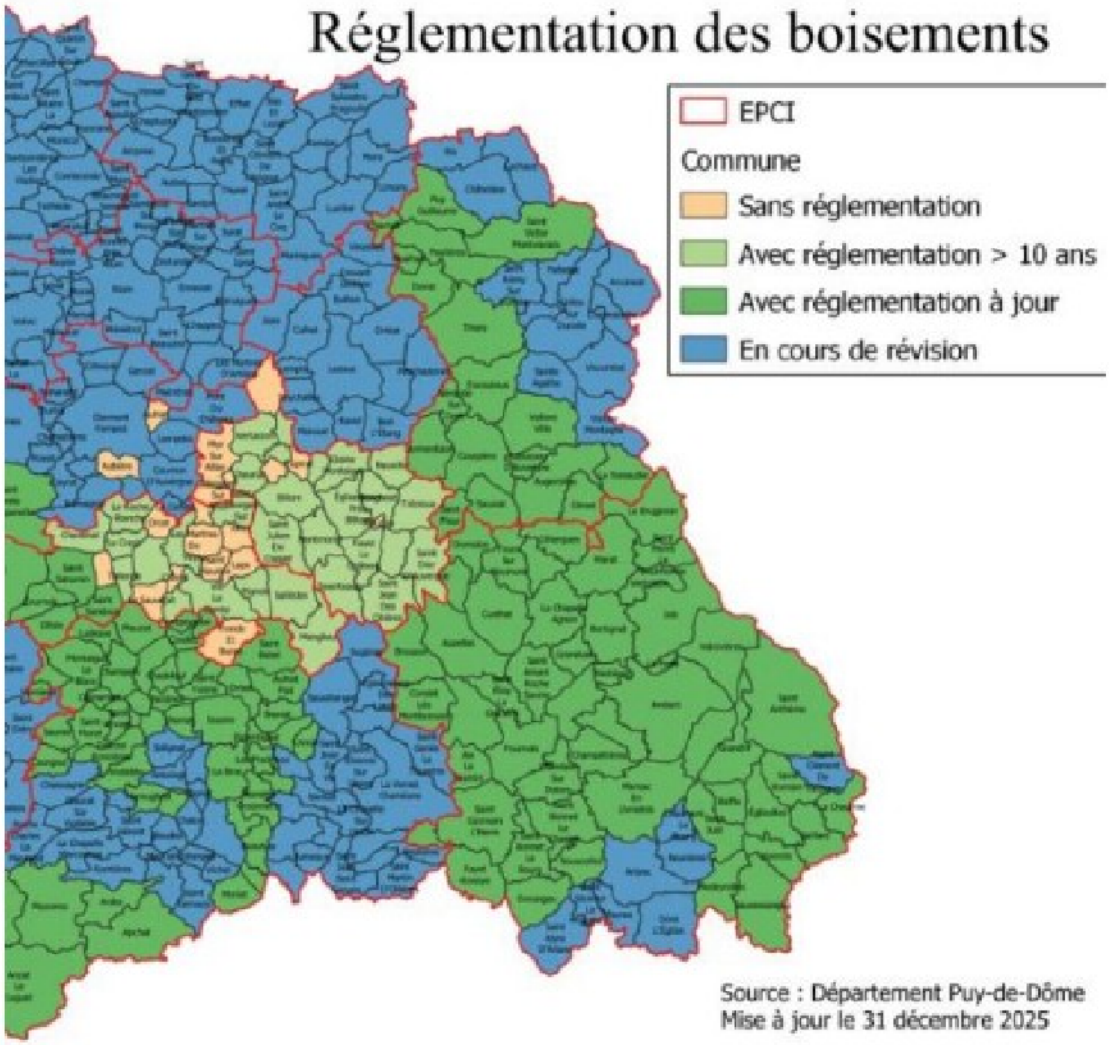

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 063-216300327-20260929-CC2026_09_16-DE

NOM_USAGE	PRENOM_USAGE	ADR1	ADR2	ADR3	[illegible]	[illegible]
ARBRE	DOMINIQUE	(vide)	8 ALL SAINT EXUPERY	(vide)	63000 CLERMONT FERRAND	228
ARBRE	GILLES	(vide)	2 RUE DE GRAVENOIRE BOISSEJOUR	(vide)	63122 CEYRAT	228
ARBRE	JEAN PIERRE	(vide)	99 AV J B MARROU	(vide)	63122 CEYRAT	58
ARGILLET	MARC PAUL ADRIEN	(vide)	99 RUE DE L OUEST	(vide)	75014 PARIS	633
AUDOLLENT	JEAN MARIE MICHEL BERNARD HENRI	(vide)	11 PL MICHEL DE L HOSPITAL	(vide)	63000 CLERMONT FERRAND	261
BADENIER	CLAUDE	(vide)	21 AV MAL FRANCHET D ESPEREY	(vide)	75016 PARIS 16	354
BARLET	MARIE ODILE	(vide)	22 RUE DE L EGRETTE	(vide)	63450 SAINT-AMANT-TALLENDE	252
BERNARD	BERNARD	(vide)	3 CHE DE CHATEL	63 ROYAT	(vide)	95
BOGROS	MARIE ELISABETH	(vide)	6 RUE DE LA VICTOIRE	(vide)	63110 BEAUMONT	420
BOGROS	MATHIEU	(vide)	36 RUE DE L ECORCHADE	(vide)	63400 CHAMALIERES	420
BONY	JEAN	ESC A ETG 4G APP 16	4 RUE ANTOINE PETIT	(vide)	92260 FONTENAY AUX ROSES	400
BOUQUEL	JEAN PIERRE	(vide)	0 RUE DU MAZIN	(vide)	63340 VILLENEUVE	7678
BOURDIER	MARCEL	(vide)	18 RUE LAUGIER	(vide)	75017 PARIS	98
BRUNMUROL	BRUNMUROL	CHEZ M MATH	0 RUE DU GAL LECLERC	(vide)	95130 FRANCONVILLE LA GARENNE	264
CALDART	ANNIE CHANTAL	(vide)	8 RTE DE SAINT BONNET	(vide)	63800 PERIGNAT-SUR-ALLIER	252
CALDART	BERNARD JACQUES	(vide)	26 RTE DES PUYS VGE PARDON	(vide)	63122 SAINT-GENES-CHAMPANELLE	252
CALDART	JEAN	(vide)	14 RUE DES VIOLETTES	(vide)	63800 COURNON D AUVERGNE	252
CALDART	MICHEL	(vide)	8 RUE DES MEUNIERS	(vide)	63450 SAINT-AMANT-TALLENDE	252
CHABASSEUR	JEAN MARIE AUGUSTIN JACQUES	(vide)	15 CHS DE LA MUETTE	(vide)	75016 PARIS 16	1048
CHAMPION	FRANCOISE	(vide)	73 AV DE GRAMMONT	(vide)	37000 TOURS	375
CHANUDET	ANTONIA	(vide)	5 RUE VERMENOUZE	(vide)	63000 CLERMONT FERRAND	134
CHANUDET	ROGER	(vide)	4 PL DU PUITS JOURDAIN	(vide)	27240 CHAMBOIS	134
CHAPEAU	MARIE JOSEPHE	SSION PAR ME RICHARD OLIVET	19 PL DES RAMACLES	(vide)	63170 AUBIERE	214
CHATEAU	MICHELE	(vide)	2 AV DE LA VIALLE	(vide)	63122 CEYRAT	1623

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 063-216300327-20260929-CC2026_09_16-DE

CHEBANCE	MICHEL	(vide)	13 RUE VIVALDI	(vide)	63430 PONT-DU-CHATEAU	[illegible]
CHEBANCE	PHILIPPE	3 CHE DE LAURADOUR	LAURADOUR	(vide)	19270 SAINT-FERROLE	[illegible]
CHOLLET	PHILIPPE JEAN MARIE	(vide)	LA GARENNE HAUTE	(vide)	63830 DURTOL	89
CLERMONT	FRANCOIS PAUL JACQUES	(vide)	99 RUE NATIONALE	(vide)	63110 BEAUMONT	437
CLOSSET	JEANNE ANDREE	(vide)	214 RUE LUCIEN JARRIGE	(vide)	63270 VIC-LE-COMTE	648
COHADON	JEANNE MARIETTE	(vide)	VIL JASMIN	(vide)	63240 MONT-DORE	464
COHENDY	MARIE	PAVILLON 6	0 CHE DE L EGUE	(vide)	63430 PONT-DU-CHATEAU	211
COMMUNE DE BEAUMONT		MAIRIE	0 RUE DE L HOTEL DE VILLE	(vide)	63110 BEAUMONT	14745
COMMUNE DE CLERMONT FERRAND		HOTEL DE VILLE	10 RUE PHILIPPE MARCOMBES	(vide)	63000 CLERMONT FERRAND	125
COMTET	FRANCOIS LOUIS JEAN	(vide)	6 PL CHARLES DE GAULLE	(vide)	42530 SAINT GENEST LERPT	214
COMTET	JACQUES BERNARD	(vide)	28 RTE DE SIROGNE	(vide)	19270 USSAC	214
CORDONNIER	CHARLOTTE	(vide)	3 RUE DE TANQUEUX	(vide)	91590 CERNY	372
CORNU	MARCEL	(vide)	28 RUE SAINTE ANNE	(vide)	58400 LA CHARITE SUR LOIRE	225
COURNOL	STEPHANE ANTOINE	(vide)	22 RUE MAL FOCH	(vide)	63540 ROMAGNAT	135
COURTIAL	SIMONNE MARIE PHILOMENE	(vide)	VEGIAS	(vide)	07120 GROSPIERRES	287
DAUCHER	MICHEL	(vide)	97 RUE DU CHAMP MADAME	(vide)	63110 BEAUMONT	74
DAUPLAT	JEAN	(vide)	BOISSEJOUR	(vide)	63122 CEYRAT	324
DEGRANGE-DESHOUX	MARIE MORGANE	(vide)	3 BRUE DES MARMUZOTS	(vide)	21000 DIJON	1367
DELAGE	ELIANE	(vide)	0 RTE D ORCIVAL	(vide)	63210 ROCHEFORT MONTAGNE	446
DELECAMBRE	RAYMOND PAUL ANDRE FERNAND	CHRISTINA	2 BPL ALLARD	(vide)	63130 ROYAT	101
DEPLAT	MARGUERITE	(vide)	6 RUE FONTAINE DU BAC	(vide)	63000 CLERMONT FERRAND	268
DIONNET	MARIE	(vide)	43 RUE DE L ANGE	(vide)	63000 CLERMONT FERRAND	258
DOUDET	HENRI LOUIS	(vide)	BP 433	(vide)	63012 CLERMONT FERRAND	104
DOUMENC	MARGUERITE	(vide)	A COMBES	(vide)	34600 BEDARIEUX	429
DOURDOUILLE	JEANNE ANNA CLOTILDE	(vide)	11 RUE MAURICE WEISS	(vide)	63000 CLERMONT FERRAND	99
DUSSER	CHRISTIAN	RESIDENCE LES ESTAMPES	14 RUE HENRI RIVIERE	(vide)	63000 CLERMONT FERRAND	494

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 063-216300327-20260929-CC2026_09_16-DE

DUSSER	MARTINE	(vide)	9 RUE MONTALEMBERT	(vide)	63000 CLERMONT FERRAND	254
FABRE	JOSIANE	(vide)	33 RUE DE LA COURBE	(vide)	63110 BEAUMONT	254
FADEL	GERARD	(vide)	10 ALL DES MERISIERS	(vide)	33160 SAINT AUBIN DE MEDOC	254
FADEL	YVAN JEAN ROBERT	RES VILLA ALSACIA BAT B	3 PL DE LA GARE	(vide)	63400 CHAMALIERES	254
FAUCHER	FREDERIC	(vide)	4 IMP DU VINGT NEUF JUILLET	(vide)	63300 THIERS	191
FAUCHER	MICHEL	RES AUDIBERTI BAT C	236 RUE VERCINGETORIX	(vide)	63110 BEAUMONT	191
FAUCHER	SANDRINE ESTELLE SEVERINE	(vide)	47 BD JEAN JAURES	(vide)	63000 CLERMONT FERRAND	191
FAUCHON	DANIELLE	RESIDENCE LES TERRASSES DE FAR	15 BD PAUL CEZANNE	(vide)	63400 CHAMALIERES	74
FAURE	GERMAINE	(vide)	51 RUE DES COUSSES	(vide)	34690 FABREGUES	194
FAURE	JEAN	(vide)	0 ALL DES PINS	(vide)	37540 SAINT CYR SUR LOIRE	194
FAVIER	ANDRE JEAN BAPTISTE	(vide)	8 IMP ALPHONSE CHATAGNIER	(vide)	63360 GERZAT	7678
FLEYSSAC	ERNEST AUGUSTIN GEORGES	MTRE MASMONTEIL	28 BD JULES FERRY	(vide)	19100 BRIVE LA GAILLARDE	89
FONCIERE AMENAGEMENT		(vide)	2 QUAIHENRI IV	(vide)	75004 PARIS	291
FRADOT	EVELYNE	(vide)	10 RUE DE MONTROGNON	(vide)	63000 CLERMONT FERRAND	490
FRADOT	MAX	(vide)	14 RUE JEAN JAURES	(vide)	63110 BEAUMONT	490
FRESSY	MARIE-ANNICK	(vide)	12 IMP DE LA COURBE	(vide)	63110 BEAUMONT	1106
FRESSY	PIERRE	(vide)	12 IMP DE LA COURBE	(vide)	63110 BEAUMONT	1106
GANDILHON	MARCEL	(vide)	7 PL DELILLE	(vide)	63000 CLERMONT FERRAND	568
GAST	MARIE CHRISTINE	(vide)	CHEYLARD ET LES EYCHARENNE	(vide)	05140 SAINT-JULIEN-EN-BEAUCHENE	225
GERVAISEAU	PASCALE	(vide)	A PONS	(vide)	32250 FOURCES	275
GERVAISEAU CLOUVEL	STEPHANIE	6510054 TEL AVIV	ELRO I STREET 26	TEL AVIV	ISRAEL	275
GORSSE	ROBERT	(vide)	11 AV DE SUFFREN	(vide)	75007 PARIS	261
GRAIVE	CHRISTIAN	(vide)	52 CHE FLOREAL	(vide)	63000 CLERMONT FERRAND	307
GRAIVE	JACQUELINE FRANCOISE CLOTILDE	(vide)	14 RUE VOLNEY	(vide)	63000 CLERMONT FERRAND	307

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 063-216300327-20260929-CC2026_09_16-DE

GRATADEIX	PIERRE	(vide)	99 RUE BERNARD MAITRE	(vide)	63110 BEAUMONT	
HERBAUD	GERARD	(vide)	54 RTE DES GORGES	(vide)	83560 VINON	
HERBAUD	JEAN NOEL	(vide)	LES COTEAUX DU PENABLE	(vide)	42170 SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT	1773
HOCQUAUX	ELISABETH	(vide)	11 BRTE DE CHARADE VGE MANSON	(vide)	63122 SAINT-GENES-CHAMPANELLE	214
JALLAT	MONIQUE	(vide)	75 RUE PAULE ROCHETTE	(vide)	30160 BESSEGES	249
JANON	ALBERT ANTOINE	FOYER CAMPERIOL	16 RUE DES AVELANIERS	(vide)	34080 MONTPELLIER	237
JARGAILLE	ROSALIE	(vide)	8 CHE DE PRES DE ROCHE	(vide)	63110 BEAUMONT	230
JARGAILLE	STEPHANE	(vide)	8 CHE DE PRES DE ROCHE	(vide)	63110 BEAUMONT	230
JARGAILLE	VALERIE	CCAS	2 AV DE SAINT JEAN	(vide)	84000 AVIGNON	230
JARGAILLE	VICTORIEN	CCAS PLACE DE L HOTEL DE VILLE	0 RUE DE L HOTEL DE VILLE	(vide)	63170 AUBIERE	230
JARLETON	EMMANUEL	(vide)	SOUVIERE	(vide)	03160 YGRANDE	254
JARLETON	YANN	(vide)	8 RUE DU PIRONIN	(vide)	63910 VASSEL	254
JOUFFRET	PIERRE	(vide)	10 RUE DU COLLEGE	(vide)	31650 ST ORENS DE GAMEVILLE	1286
LACHAL	CHRISTIAN	(vide)	176 RUE DU MATHARET	(vide)	63110 BEAUMONT	178
LACHAL	CLAUDETTE	(vide)	176 RUE DU MATHARET	(vide)	63110 BEAUMONT	178
LACOUR	FRANCOIS THIERRY	(vide)	236 RUE DU MATHARET	(vide)	63110 BEAUMONT	133
LACOUR	JEAN	(vide)	17 AV DU MONT DORE	(vide)	63110 BEAUMONT	113
LACOUR	LACOUR	(vide)	17 AV DU MONT DORE	(vide)	63110 BEAUMONT	113
LATRIVE	FRANCOISE	(vide)	6 BD CARNOT	(vide)	77160 PROVINS	1286
LAURENS	ODETTE	(vide)	15 RUE P CURIE BOISSEJOUR	(vide)	63122 CEYRAT	228
LE GOFF	LUCIENNE	PAR MME GUILLEUX ANNICK	167 RUE D'ISAAC	(vide)	72000 LE MANS	169
LOPES	MARIE-LINE	(vide)	154 CHE DE LA GRANDE FRETTE	(vide)	38110 DOLOMIEU	375
MAISON DU MISSIONNAIRE		(vide)	11 RUE MOUNIN	(vide)	03200 VICHY	430
MARTIN	ODETTE MELANIE	PAR MME MARTIN MARYSE	40 BRUE DU LISERON	(vide)	63800 COURNON D AUVERGNE	2084
MARTIN	MARIE PIERRE	HOTEL DE LYON	0 AV DU DR ROUX ST NECTAIRE BA	(vide)	63710 SAINT-NECTAIRE	375

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 063-216300327-20260929-CC2026_09_16-DE

MARTRAY	CORINNE	RESIDENCE LA BASTIDE VILLA 19	21 RUE DES INCAS	(vide)	34290 SERVIAN	
MAYADE	RENEE MARIE FRANCINE	(vide)	1 BRUE GABRIEL PERI BOISSEJOUR	(vide)	63122 CEYRAT	1623
MAYET	MARIUS JEAN	(vide)	135 RUE HENRI POURRAT	(vide)	63110 BEAUMONT	1853
MAYET	YVETTE	(vide)	135 RUE HENRI POURRAT	(vide)	63110 BEAUMONT	1853
MEZEIX	JEAN FRANCOIS	(vide)	39 RUE DE PRAT	(vide)	63170 AUBIERE	225
MEZEIX	PHILIPPE	(vide)	39 RUE DE PRAT	(vide)	63170 AUBIERE	225
MORILLON	JANY NICOLE	(vide)	3 RUE DU MAINE	(vide)	17500 SAINT-MARTIAL-DE-VITATERNE	49
MOUAS	THERESE	(vide)	4 SQ DES POETES	(vide)	91370 VERRIERES LE BUISSON	1286
PAGEIX	JACQUES	BAT A	2 ARUE DU DOCTEUR VINOT	(vide)	91260 JUVISY SUR ORGE	372
PAGEIX	PAUL ALEXIS ANTOINE	(vide)	3 PL D ARMES	(vide)	63110 BEAUMONT	372
PAGEIX	ANTONY	(vide)	(vide)	(vide)	01360 BELIGNEUX	328
PAPON	MARIE CLOTILDE	(vide)	12 PL SAINT-BENOIT	(vide)	63110 BEAUMONT	91
PAROT	PIERRETTE	PAR PAROT NADINE	27 AV D OSSEVILLE	(vide)	93250 VILLEMOMBLE	2252
PEGEON	NICOLE	(vide)	37 RUE DES PAILLARDS	(vide)	63540 ROMAGNAT	1623
PERRIAND	HUGUES	(vide)	6 RUE CORDEMOY	(vide)	63130 ROYAT	243
PERRIAND	HUGUETTE MARIE	RES STE MADELEINE BAT F	11 RUE DES GALOUBIES	(vide)	63400 CHAMALIERES	243
PETIT	GENEVIEVE	(vide)	10 RUE DES ECHASSIERS	(vide)	33510 ANDERNOS-LES-BAINS	490
PLANEIX	MARIE	(vide)	9 RUE GEORGES BRASSENS	(vide)	42650 SAINT-JEAN-BONNEFONDS	648
PROVENCHERE	MARIE GERMAINE	(vide)	BOISSEJOUR	(vide)	63122 CEYRAT	265
RAMZ	AURELIE	B427	27 RUE EMILE ZOLA	(vide)	94130 NOGENT SUR MARNE	287
RAMZ	BRUNO	(vide)	8 AV ANATOLE FRANCE	(vide)	94600 CHOISY LE ROI	287
RAMZ	EDOUARD	(vide)	1 RUE DES THUILETS	(vide)	63730 MIREFLEURS	287
RIBEYRE	CHANTAL	(vide)	2 PL DE LA ROCHE NOIRE	(vide)	63800 COURNON D AUVERGNE	1623
RIMAIZE	CLEMENCE	(vide)	16 RUE HENRI RIVIERE	(vide)	63000 CLERMONT FERRAND	294
RIMAIZE	MARIE ANGELINA	(vide)	5 CHE DE LA MOUCHETTE	(vide)	63100 CLERMONT FERRAND	294
RIMAIZE	MICHEL	RESIDENCE DELORIEUX	4 RUE DELORIEUX	(vide)	63100 CLERMONT FERRAND	294
ROYER	JEANNE	RES LES CEDRES	6 AV ALBERT PLEUVRY	(vide)	94370 SUCY EN BRIE	89

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 063-216300327-20260929-CC2026_09_16-DE

SAVARY	CHRISTIAN EMILE MARCEL	(vide)	6 CHE DES AMANDIERS	(vide)	45740 LAILLY EN VAL	360
SAVARY	CHRISTOPHE	(vide)	15 RUE LOUISE MICHEL	(vide)	63670 LE CEN[illegible]	360
SAVARY	MICHAEL ALEXANDRE	(vide)	25 RUE DE LA REPUBLIQUE SAULZET	(vide)	63540 ROMAGNAT	360
SAVARY	NICOLAS BERNARD	(vide)	17 RTE DE FONTILLAT NADAILLAT	(vide)	63122 SAINT-GENES-CHAMPANELLE	360
SEMETEYS	ADELE	(vide)	21 RUE DE LA COURBE	(vide)	63110 BEAUMONT	295
SEMETEYS	PIERRE MARIUS	(vide)	21 RUE DE LA COURBE	(vide)	63110 BEAUMONT	295
SERRE	BERNARD	(vide)	8 RUE HENRI BECQUEREL	(vide)	63110 BEAUMONT	392
SOUCHAL	MARIE SUZANNE SOLANGE	PAR CABINET DOCHER	37 BD ARISTIDE BRIAND	(vide)	63000 CLERMONT FERRAND	261
TASZAK	GERARD DANIEL	(vide)	27 AV DE CLERMONT BOISSEJOUR	(vide)	63122 CEYRAT	1623
TASZAK	SANDRINE	(vide)	10 RUE LOUISE MICHEL	(vide)	63670 LE CENDRE	1623
TOURNEBIZE	JEAN	(vide)	251 RUE DE L ORADOU	(vide)	63000 CLERMONT FERRAND	65
TOYE	JEAN PAUL	(vide)	27 RTE DE CHAMPIOT	(vide)	63830 DURTOL	214
VEDET	ROGER FRANCOIS EMMANUEL	(vide)	0 IMP DE VERTAIZON	(vide)	63000 CLERMONT FERRAND	104
VERDIER	RAYMOND	(vide)	18 ARUE DE CEYRAT	(vide)	63110 BEAUMONT	287
VIGNANCOUR	PIERRE LOUIS FERNAND	PAR OFFICE NOTARIAL	26 RUE BLATIN	(vide)	63000 CLERMONT FERRAND	936
VIGNOL	JEAN JACQUES	(vide)	11 RUE DE LA PAIX	(vide)	63110 BEAUMONT	1367
VOLLE	PATRICE	(vide)	HELLIN	(vide)	29410 SAINT-THEGONNEC LOC-EGUINE	646
VOLLE	SANDRINE	(vide)	HELLIN	(vide)	29410 SAINT-THEGONNEC LOC-EGUINE	646
ZAKIRI	PAULE ANTOINETTE	(vide)	44 AV ALBERT ET ELISABETH	(vide)	63000 CLERMONT FERRAND	41